

Passage d'examen Titre professionnel diplôme d'état

Par Aliri, le 23/07/2024 à 21:14

Bonjour,

J'ai suivi une formation de quatre ans pour obtenir le diplôme de Responsable de Petite et Moyenne Structure. Mon centre de formation a évalué mon dossier professionnel et mon ECF de manière très positive, avec des retours élogieux. J'ai également passé un diplôme non reconnu par mon centre de formation où j'ai obtenu la note de 14/20. Durant l'examen, j'étais convaincue d'avoir bien répondu aux questions.

Cependant, le jour de l'oral a été très perturbant. Le jury est arrivé avec 1h15 de retard et a passé cinq minutes à discuter de leur retard et de leur inquiétude de rater leur train. Leur comportement est resté odieux tout au long de l'examen. J'ai eu le sentiment que cette situation influencerait négativement mon résultat, et en effet, je n'ai obtenu qu'une compétence sur les trois requises.

Pensez-vous que j'ai des chances d'obtenir une réévaluation de mes résultats suite à un recours ?

Avec mes remerciements,